



**Construction de 12 Logements collectifs**  
95 Rue Lucien Galtier - 54410 - LANEUVEVILLE DEVANT NANCY

**C.C.T.P. DCE**

**Lot 07 - PLATRERIE ET PLAFOND**

**ind. 0 du 24/06/2026**

**Le Nid - 26 boulevard du 21ème RA - 54000 NANCY**



**Sommaire**

<b>07.1</b>	<b>PRESCRIPTIONS GENERALES - PLATRERIE.....</b>	<b>p.3</b>
<b>07.1.1</b>	<b>TRAVAUX DE PLATRERIE.....</b>	<b>p.3</b>
07.1.1.1	EXIGENCES REGLEMENTAIRES.....	p.3
07.1.1.2	CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	p.3
<b>07.1.2</b>	<b>PRECONISATIONS D'ETANCHEITE A L'AIR.....</b>	<b>p.4</b>
<b>07.2</b>	<b>PRESCRIPTIONS GENERALES - PLAFONDS.....</b>	<b>p.4</b>
<b>07.2.1</b>	<b>TRAVAUX DE PLAFONDS.....</b>	<b>p.4</b>
07.2.1.1	EXIGENCES REGLEMENTAIRES.....	p.4
07.2.1.2	CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	p.4
07.2.1.3	DISPOSITIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE.....	p.5
07.2.1.4	COORDINATION.....	p.5
07.2.1.5	REACTION AU FEU.....	p.5
07.2.1.6	OSSATURE.....	p.5
<b>07.3</b>	<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - PLATRERIE.....</b>	<b>p.6</b>
<b>07.3.1</b>	<b>DOUBLAGE.....</b>	<b>p.6</b>
07.3.1.1	DOUBLAGE EN PLAQUES DE PLATRE + ISOLATION.....	p.6
<b>07.3.2</b>	<b>ENDUITS PLATRE SUR PARTIES VERTICALES.....</b>	<b>p.6</b>
07.3.2.1	ENDUIT PLATRE PROJETE INTERIEUR.....	p.6
<b>07.3.3</b>	<b>CLOISONS DE DISTRIBUTION.....</b>	<b>p.7</b>
07.3.3.1	CLOISONS A OSSATURE METALLIQUE.....	p.7
07.3.3.2	CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE.....	p.7
<b>07.3.4</b>	<b>CONDUITS ET GAINES.....</b>	<b>p.8</b>
07.3.4.1	GAINTECHNIQUE EN PLAQUE DE PLATRE + ISOLATION POUR CHUTE D'EAU/VMC - AVEC CRITERE FEU.....	p.8
<b>07.4</b>	<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - PLAFONDS.....</b>	<b>p.8</b>
<b>07.4.1</b>	<b>PLAFONDS EN PLATRE.....</b>	<b>p.8</b>
07.4.1.1	PLAFOND EXTERIEUR ABRITES EN PLAQUE DE PLATRE SUR OSSATURE.....	p.8
07.4.1.2	PLAFOND EN PLAQUE DE PLATRE SUR OSSATURE COUPE FEU.....	p.9
07.4.1.3	BANDEAUX.....	p.9
<b>07.4.2</b>	<b>ISOLATION HORIZONTALE.....</b>	<b>p.10</b>
07.4.2.1	LAINES DE ROCHE EN ROULEAU.....	p.10

## 07.1 PRESCRIPTIONS GENERALES - PLATRIERIE

### 07.1.1 TRAVAUX DE PLATRIERIE

#### 07.1.1.1 EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Les travaux de plaques de plâtre seront soumis aux exigences réglementaires des textes suivants :

- Normes Françaises AFNOR
- Documents Techniques en vigueur à la date de la remise des offres et plus particulièrement :
  - D.T.U. N° 25.1 – « Enduits intérieurs en plâtre »
  - D.T.U. N° 25.41 – « Ouvrages en plaques de plâtre »
  - D.T.U. N° 25.42 – « Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches plaques de parement en plâtre-isolant »
- Réglementation contre les risques d'incendie.
- Réglementation acoustique des établissements d'enseignement et étude acoustique du projet
- Réglementation et étude thermique du projet
- Arrêté du 25 Avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement.
- Règles UEATC pour l'agrément des cloisons légères et en plâtre
- Règles Th-c, Th-e, Th-bât, Th-I, Th-S, Th-U
- Recommandations du CSTB « conditions générales d'emploi des complexes d'isolation thermique plaques de plâtre, isolant utilisé en doublage des murs
- Cahier du CSTB n° 3231 de Juin 2000

#### 07.1.1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux de plâtrerie, plaques de plâtre et isolation comprennent :

- La fourniture des échafaudages, engins et appareils nécessaires aux travaux, leur pose, déplacements, dépose et enlèvement
- Le nettoyage et l'enlèvement de toutes protections ainsi que de tous déchets et gravats résultant des travaux pour tri, valorisation ou élimination dans un centre de stockage agréé.

#### Travaux en plaques de plâtre

##### - stabilité

Les cloisons et doublages, quelle que soit leur hauteur, doivent satisfaire aux essais de stabilité prévus dans les P.V. d'agrément.

##### - isolation acoustique

Les coefficients d'isolation acoustique obtenus par l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux résultats des P.V. d'agrément ; les travaux de plâtre à la jonction entre les cloisons et les menuiseries extérieures assurant les performances acoustiques de l'ensemble seront à la charge du présent chapitre.

##### - isolation thermique

Les coefficients d'isolation thermique obtenus par l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux résultats des P.V. d'agrément.

Les performances thermiques des produits mis en œuvre seront conformes à l'étude thermique du projet  
Les produits utilisés pour tous les isolants doivent avoir les caractéristiques d'aptitude à l'emploi I.S.O.L.E. conformes aux certificats ACERMI.

##### - résistance au feu

Les résistances au feu de l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux prescriptions minimales de la réglementation en vigueur.

##### - protection des pieds de cloisons

La protection des remontées d'eau par capillarité dans les cloisons contiguës à des pièces d'eau doit être assurée conformément aux dispositions des P.V. d'agrément selon cahiers du CSTB en vigueur  
Classement des locaux en fonction de leur exposition à l'humidité :

- type EA Locaux secs ou faiblement humides : pose directe au sol
- type EB Locaux moyennement humides : protection de la semelle par profilé plastique
- type EB + privatifs Locaux humides à usage privatif : plaques de plâtre hydrofugées de type H1, suivant Amendement A1 Février 2003
- type EB + collectifs locaux humides à usage collectif : plaques de plâtre hydrofuge + protection en pied d'angle sur 30 cm par bande d'étanchéité + sous-couche d'étanchéité sous carrelage
- type EC Locaux très humides en ambiance non agressive : plaque de plâtre interdite.

##### - fixation des menuiseries intérieures dans les cloisons

Les cloisons séparatives comprennent obligatoirement au pourtour des menuiseries intérieures à incorporer, un profilé d'ossature permettant la fixation des dormant, posées à l'avancement par la présente entreprise et fournis par le menuisier intérieur, la fixation sera côté intérieur de la cloison par vissage.

##### - fixations de charges

Dans le cas de fixation de charges supérieures à 30 kg, un renvoi à l'ossature doit être réalisé par platine ou traverse de répartition solidaire des montants

- passage de l'alimentation électrique

Le type de cloisons proposé doit permettre le passage dissimulé de l'alimentation électrique, en coordination et collaboration du chapitre électricité. Les canalisations électriques dans les cloisons seront obligatoirement placées sous fourreaux isolants.

- traçage

Le traçage au sol de l'emplacement des cloisons et doublages est réalisé par l'Entreprise du présent chapitre.

- parements finis des plaques

Les parements sont du type à peindre avec finition comparable à un enduit plâtre lissé, notamment en ce qui concerne la planéité entre plaques. Les joints entre plaques sont exécutés avec soin et poncés pour l'obtention d'une surface continue.

Les cueillies à la rencontre des murs et des plafonds doivent être rectilignes.

Sur les surfaces devant recevoir un revêtement céramique collé, traitement des joints sur une largeur de 0m 20 avec un enduit spécial préconisé par le Fabricant.

- sujétions d'exécution

Les travaux doivent en outre comprendre les sujétions suivantes sans que cette liste soit limitative :

- Toutes coupes, raccords, liaisons, garnissages, calfeutrements
- Tous poteaux, semelles, lisses, taquets
- Toutes découpes pour passages de canalisations, gaines, alimentations et autres fluides
- Tous scellements et calfeutrements des ouvrages traversant les cloisons (huisseries, trappes, grilles, traverses, etc...)
- Tous taquets ou armatures de fixation des appareils sanitaires et des radiateurs.

## 07.1.2 PRECONISATIONS D'ETANCHEITE A L'AIR

Afin d'obtenir des constructions « étanches à l'air », les travaux de plâtrerie, cloisons, doublages, devront prévoir :

- La reprise des pieds des doublages intérieurs par de la mousse de polyuréthane pour les défauts d'ajustement importants (attention la mousse de polyuréthane n'est pas un matériau étanche à l'air), cette disposition est thermique et prépare à la mise en œuvre du joint mastic
- Un joint mastic continu en pied des doublages thermiques intérieurs des façades
- Un joint mastic entre la plaque de plâtre intérieure et le dormant des menuiseries sur toute la périphérie des menuiseries
- Un joint mastic à la périphérie des pénétrations des réseaux en gaine technique
- Un ruban adhésif caoutchouc en pied des gaines techniques pour le traitement de la liaison entre la plaque de plâtre et le sol
- L'utilisation d'adhésif pour les raccords de la membrane d'étanchéité à l'air
- L'utilisation d'œilletons adhésifs pour le passage des réseaux électriques à travers la membrane d'étanchéité à l'air
- La reprise de la membrane à l'adhésif au niveau des fenêtres
- Un joint mastic à la périphérie des réseaux au niveau de la pénétration des colonnes de ventilation (dans les gaines techniques)

En cas de mise en œuvre non-conforme aux essais d'étanchéité à l'air réalisés, l'Entreprise du présent chapitre aura à sa charge la reprise de ses travaux pour les rendre conformes aux exigences du label avec toutes les conséquences éventuelles sur les autres corps d'état.

## 07.2 PRESCRIPTIONS GENERALES - PLAFONDS

### 07.2.1 TRAVAUX DE PLAFONDS

#### 07.2.1.1 EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Les travaux de plafonds suspendus seront soumis aux exigences réglementaires des textes en vigueur à la date de remise des offres et notamment :

- Normes Françaises AFNOR
- Documents Techniques Unifiés et plus particulièrement :
  - D.T.U. N° 25.232 – « Plafonds suspendus – Plaques de plâtre à enduire – Plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues ».
  - D.T.U. N° 25.41 : « Ouvrages en plaques de plâtre ».
  - D.T.U. N° 58.1 - « Plafonds suspendus ».
- Réglementation contre les risques d'incendie.
- Réglementation et étude acoustique du projet.
- Réglementation et étude thermique du projet.
- Règles de construction parasismique en vigueur.

#### 07.2.1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux de plafonds suspendus comprennent :

- Les études, calculs, tracés d'exécution et de détail des ouvrages, la vérification de l'ossature et des matériaux choisis conformément aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique et aux prescriptions contractuelles de résistance, de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolations thermique et acoustique.
- La fourniture et la pose des ossatures métalliques et des dispositifs de fixation à la structure porteuse.
- La fourniture et la pose des panneaux, dalles, bandes, bacs ou autres éléments constituant le plafond proprement dit, y compris tous systèmes d'accrochage, de fixation, de liaison (pattes à scellement, clips, coulisseaux, glissières, etc..) ainsi que les découpes et autres façons nécessaires au passage des canalisations, luminaires, supports, grilles ou autres.
- La protection par galvanisation, électro-zinguage, anodisation ou revêtement organique, de tous les éléments métalliques.
- L'exécution des feuillures, engravures et trous dans les murs, cloisons et ossatures porteuses pour la fixation, le scellement ou la mise en place des éléments de plafonds suspendus, le rebouchage de ces feuillures, engravures et trous restant apparents après la pose.
- Les échafaudages et leur dépose permettant l'exécution des plafonds.
- Tri, valorisation ou élimination dans un centre de stockage agréé des gravois, déchets, débris et emballages de l'Entrepreneur.
- La mise à la terre des ossatures et plafonds métalliques par les soins de l'Entreprise d'Electricité, conformément à la Norme NF.C.15.100.
- Toutes fournitures et travaux propres à satisfaire aux exigences acoustiques ou de protection contre l'incendie.
- Les plans de calpinage

#### 07.2.1.3 DISPOSITIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE

Les plafonds suspendus seront mis en œuvre en suivant les prescriptions générales des D.T.U. N° 58.1 et N° 25.2 et les prescriptions particulières du Fabricant afin de permettre aux faux-plafonds de satisfaire aux exigences acoustiques et de protection contre l'incendie.

Les tolérances d'exécution seront celles précisées au D.T.U. N° 58.1.

Les parties apparentes des plafonds suspendus devront comprendre leur protection définitive.

La coupe des éléments au périmètre de chaque local ou au pourtour des saillies ou appareillages sera exécutée avec soin ou dissimulée par un profilé adapté.

Il sera prévu un joint acrylique entre la cornière de rive et le mur, la cloison pour assurer la parfaite finition des ossatures apparentes en périphérie de chaque local

Tous les faux-plafonds seront classés M0 ou M1.

En fin de chantier, il sera remis au service de l'établissement, un carton de dalles de faux-plafonds de chaque type.

#### 07.2.1.4 COORDINATION

Dans le cas de luminaires encastrés, grilles ou diffuseurs encastrés, plafonds filtrants, une coordination aura lieu entre l'Entreprise du présent lot et les Entreprises d'électricité, de chauffage-ventilation ou de matériel de cuisine. Pour déterminer le sens de pose des dalles et la répartition de l'ossature primaire supportant les appareils.

Cette prestation (à charge du présent lot) comportera la découpe des dalles au pourtour des dits appareils et les profilés de rives nécessaires.

#### **Renseignements à fournir à l'Entrepreneur**

L'Entrepreneur reçoit du Maître d'Œuvre en temps opportun :

- Tous plans et croquis précisant les caractéristiques dimensionnelles et de position des éléments d'éclairage, de conditionnement d'air, de canalisations pour fluides, de plafonds filtrants, etc.... qui sont susceptibles d'interférer dans la conception et l'exécution des plafonds.
- Toutes précisions sur la nature de ces éléments, sur leurs variations dimensionnelles possibles, sur les surcharges qu'ils apporteront aux plafonds.

#### **Renseignements fournis par l'Entrepreneur**

L'Entrepreneur soumet au Maître d'Œuvre sous chacun des délais prescrits par le marché ou arrêtés d'un commun accord entre parties :

- D'une part les plans définissant les emplacements et les dimensions des trous, feuillures, engravures qui sont susceptibles d'être réservées lors de l'exécution des travaux de gros- œuvre.
- D'autre part, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des plafonds suspendus.
- Les échantillons de chacun des produits dont l'emploi est envisagé.

Le Maître d'Œuvre retourne à l'Entrepreneur après visa pour accord, un exemplaire de ces plans et dessins.

#### 07.2.1.5 REACTION AU FEU

Tous les éléments des plafonds suspendus et suspentes des plafonds doivent être classés M0 ou M1.

La contrainte dans les suspentes ne doit pas excéder 20 N/mm<sup>2</sup>.

Recoupement des pléniums pour superficie maximale de 300 m<sup>2</sup> par parois pare-flamme 1/4 d'heure ou matériaux M0 selon article C026 de l'arrêté du 25 Juin 1980 modifié.

#### 07.2.1.6 OSSATURE

Les locaux où le taux d'humidité relative est supérieur à 70 % pour une température de 24°C, et pour les emplois en extérieur, les matériaux, suspentes, entretoises et toutes ossatures du plafond suspendu doivent être adaptées à cet usage (normes NF P 68.203).

Tous les profilés et accessoires constituant l'ossature auront reçu une protection par galvanisation de classe Z 100, et électro-zinguage minimum EZ 25/25, complétée par un revêtement organique pour les pièces humides.

Les tiges filetées et écrous auront une protection zinc-cadmium au minimum de classe 1.

## 07.3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - PLATRERIE

### 07.3.1 DOUBLAGE

#### 07.3.1.1 DOUBLAGE EN PLAQUES DE PLATRE + ISOLATION

Cloison de doublage en complexe d'isolation thermique polystyrène expansé/élastifié et plaque de plâtre. Pose par encollage par cordon de mortier adhésif.

#### PAREMENTS:

- Parement BA 13 standard dans un cadre générale.
- Parement BA 13 classé H1 dans les locaux humides.
- . Tous les niveaux : sdb, cuisine, wc et rangement de tous les logements

#### FINITIONS PLAQUES COURANTES:

- Traitement des joints et des angles par application manuelle de bandes d'armatures pour joints, en papier fort microperforé et par bande armée pour angles avec renfort métallique.
- Application à exécuter en 3 opérations.
- La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.42 et aux recommandations du fabricant.

#### SUJETIONS PARTICULIERES

- Protection en pied de cloisons par film polyéthylène.
- Continuité de l'isolant entre les coffres VR en logement et la sous-face de plancher béton.
- Certification ACERMI de l'isolant demandé.
- Réaction au feu : B-s1, d0.
- Attention sous combles, le doublage montera impérativement jusque sous isolant horizontal
- Attention, le doublage constituera la peu étanche à l'air, en conséquence, il sera prévu des joints d'étanchéité à l'air en contact avec toutes parois horizontales

#### 07.3.1.1.1 Doublage thermo-acoustique - 13+100mm - R = 3,40m2.K/W

Mode de métré : m2

Localisation

Bloc central locaux communs

### 07.3.2 ENDUITS PLATRE SUR PARTIES VERTICALES

#### 07.3.2.1 ENDUIT PLATRE PROJETE INTERIEUR

Les travaux d'enduits plâtre seront exécuter conformément au DTU 25.1 sur support en maçonnerie traditionnelle brute ou voile béton.

Les plâtres employés seront conformes à la norme NFB 12.303

Plâtre fin de construction pour enduit de très haute dureté dit plâtres THD ou du type plâtre à projeter très haute dureté.

L'exécution des enduits plâtre d'épaisseur total 10 à 15 mm s'effectuera en deux couches:

- une couche de dressage
- une couche de finition.

Le prix unitaire des enduits plâtre tiendra compte des sujétions suivantes

- protection des ouvrages environnants
- Traitement des parties courantes et sujétions particulières tel que ébrasements, linteaux, etc...
- Traitement des angles saillants par equerre perforée en acier galvanisé
- nettoyage après travaux.

Attention le platre sera hydrofuge dans les locaux suivants :

- . Tous les niveaux : sdb, cuisine, wc et rangement de tous les logements

Attention : le présent enduit constituera la paroi d'étanchéité à l'air des murs, en conséquence un soin particulier sera porté à sa mise en oeuvre et une parfaite étanchéité sera exigé au droit des points suivants :

- liaison enduit / dalle béton basse
- liaison enduit / dalle béton haute
- liaison enduit / voile béton
- L'enduit platre sera réalisé à l'intérieur des gaines techniques

**07.3.2.1.1 Enduits plâtre sur murs, retombées et poutres ne recevant pas de doublage - ep. mini 15mm - logements**

Mode de métré : m2

## Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3  
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2**07.3.2.1.2 Enduits plâtre sur murs, retombées et poutres ne recevant pas de doublage - ep. mini 15mm - communs**

Mode de métré : m2

## Localisation

Bloc central locaux communs

**07.3.3 CLOISONS DE DISTRIBUTION****07.3.3.1 CLOISONS A OSSATURE METALLIQUE****GENERALITE:**

Fourniture et pose de cloisons réalisées avec une ossature métallique (Rails, montants, et fourrures en acier galvanisé) et parement en plaques de plâtre simple ou double d'épaisseur à bords amincis appropriée.

Fixation par vis autoperceuses

Calfeutrement et finition des joints à l'enduit pur armé d'une bande en voile de verre, ponçage soigné

Compris découpes et calfeutrements sur huisseries et dormants

Joints périphériques en mousse adhésive entre plaques, ossature et supports (murs de départ, sols, plafonds) avec étanchéité par mastic extrudé

Le bas des cloisons sera protégé par un profil en U en PVC dépassant de 2cm du sol fini (tous locaux ou polyane 100 microns d'épaisseur

Pose conforme au PV d'essais et avis technique à fournir au bureau de contrôle

Ponçage soigné

Renforcement au droit des appuis de charges lourdes (appareils sanitaires, meubles suspendus, radiateurs etc...)

Contreventement de l'ossature si nécessaire

Pose des huisseries des portes intérieures, des trappes... du lot menuiserie bois intérieure

Compris double plaques de plâtre dans les gaines élec intérieures au logements

Tous renforts nécessaires à la demande des autres corps d'état.

**PAREMENTS:**

- Parement BA 13 standard dans un cadre générale.

- Parement BA 13 classé H1 dans les locaux humides.

. Tous les niveaux : sdb, cuisine, wc et rangement de tous les logements

- Parement FEU pour les cloisons CF 1H

. selon localisation ci-après

**CARACTERISTIQUES :**

- Dureté superficielles : Standard

- Réaction au feu : A2-s1, d0

- classement des locaux : EA, EB et EB+ privatif selon les types de parements

- Protection incendie : EI60

- Affaiblissement acoustique : 46dB

Résistance thermique isolant : R=1,25m2.K/W pour 45mm de laine

**07.3.3.1.1 Cloison type 72/48**

Mode de métré : m2

## Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3  
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2**07.3.3.1.2 Isolant fibre minérale épaisseur 45mm - R=1,25m2.K/W**

Mode de métré : m2

## Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3  
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2**07.3.3.1.3 P.V. renforts accessoires sanitaires suspendus (lavabos, urinoires, accessoires PMR etc...)**

Mode de métré : U

## Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3  
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2**07.3.3.2 CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE**

Cloison carreau de plâtre mises en œuvre au ciment colle spéciale compris:

- semelle U PVC pour pièces humides
- bande résiliante en plafond
- raccords sur huisserie
- carreaux hydrofuge sur premier rang dans les pièces humides

#### 07.3.3.2.1 Cloison en carreaux de plâtre d'ep:100 mm.

Mode de métré : m2

Localisation

Locaux colonnes montantes - séparatif de gaines

### 07.3.4 CONDUITS ET GAINES

#### 07.3.4.1 GAINES TECHNIQUE EN PLAQUE DE PLATRE + ISOLATION POUR CHUTE D'EAU/VMC - AVEC CRITERE FEU

##### CONSTITUTION :

Les gaines techniques verticales seront composées de :

- Ossature : rails 48 et montants 48-50 disposés à entraxe 0,60 m maximum.
- Isolant : panneaux semi-rigides de laine de verre disposés entre les montants. Résistance thermique isolant :  $R=1,25m^2.K/W$  pour 45mm de laine
- Parements : une plaque BA 13 hydrofuge (côté intérieur de la gaine) et deux plaques BA 13 hydrofuge (côté extérieur) vissées sur l'ossature.

Les joints seront traités sur le parement extérieur selon la technique et avec le système bande et enduit Hydro. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant.

##### CARACTERISTIQUES :

- Dureté superficielles : Standard
- Réaction au feu : A2-s1, d0
- classement des locaux : EB+ locaux privatifs
- Coupe feu de paroi : EI30
- Coupe feu de traversée : EI60
- Affaiblissement acoustique : 42dB

#### 07.3.4.1.1 Gaine technique verticale sur ossature métal type 85/48 avec laine minérale de 45mm - CF 1/2h

Mode de métré : m2

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2

## 07.4 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - PLAFONDS

### 07.4.1 PLAFONDS EN PLATRE

Fourniture et pose de plafonds en plaques de plâtre lisse non démontable constitués de :

- Une ossature primaire métallique en acier galvanisé fixées au support (dalle BA) par tout moyen
- Les types de profilés, les sections, le dimensionnement des tubes sont à la charge de la présente entreprise.
- L'ensemble compris toutes fournitures, mise en oeuvre, fixations, assemblages, coupes, déchets, échafaudages et détails assurant un support conforme à la mise en oeuvre des plafonds.
- Les plafonds en plaques de plâtre cartonné seront fixées sur ossature secondaire métallique par vis auto-perforantes y compris tiges filetées, suspentes, attaches de fixation adaptées au support, traitement des joints par calfeutrement à la colle, pose de bande papier et ratissage 2 passes, trous, chevilles, vis, emplacement pour encastrement de luminaires en ligne continue, tous détails et toutes sujétions.

Le montage des plafonds devra être réalisé conformément aux indications et satisfaire aux exigences des DTU en vigueur.

#### 07.4.1.1 PLAFOND EXTERIEUR ABRITES EN PLAQUE DE PLATRE SUR OSSATURE

Les Plafonds extérieurs abrités Glasroc® H Ocean de la société Placoplatre® seront constitués de la façon suivante :

- Rails périphériques Hydrostil® + F 530 500h ou Rails Hydrostil® + R 48 500h ou Rails Hydrostil® + R 70 500h fixés horizontalement sur les parois verticales.
- Fourrures Hydrostil® + F 530 500h ou Montants Hydrostil® + R 48 500h ou Montants Hydrostil® + R 70 500h en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, simples ou doublés dos à dos, disposés à 0,50 m maximum d'entraxe, emboîtés dans les rails.

- Support béton :

Chevilles inox, tiges filetées Hydrostil®+ M6 500h et cavaliers Hydrostil®+ F 530 500h.

- La distance entre suspentes sera calculée selon les sollicitations données par les règles NV 65, en particulier concernant les zones de vent (1 à 5) et la typologie du site (protégé, normal ou exposé)
- Mise en place de buton à chaque suspente dans le cas d'un plénum compris entre 0,3m et 1,5m.
- Le parement sera constitué d'une plaque Glasroc® H Ocean 13 fixée perpendiculairement à l'ossature.
- Avec ou sans laine minérale. Dans cas cas, l'isolant ne devra pas être posé sur le plafond suspendu et un système de lame d'air ventilé devra être ménagé entre l'isolant et le plafond.

Les joints entre plaques seront traités avec la bande Hydro Tape marouflée dans l'enduit Placomix® Hydro. La mise en œuvre sera conforme à l'Avis Technique en cours et aux recommandations de la société Placoplatre. Les variantes devront comporter les mêmes caractéristiques techniques que celles citées ci-dessus et devront être acceptées par les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage.

#### 07.4.1.1.1 Plafonds extérieurs abrités Glasroc® H Ocean 13 de Placoplatre ou équivalent selon descriptif - sous dalle béton

Mode de métré : m2

##### Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / RDC / coursive extérieure  
LOGEMENTS COLLECTIFS / R+1 / coursive extérieure  
LOGEMENTS COLLECTIFS / R+2 / coursive extérieure

#### 07.4.1.2 PLAFOND EN PLAQUE DE PLATRE SUR OSSATURE COUPE FEU

##### COUPE FEU 1/2h (REI 30) :

Plafond et jouées de type 2BA13  
Ossature F530 (entraxe 50cm parallèle ou 50cm perpendiculaire)  
Parement composé de 2 plaques de type BA13 fixées perpendiculairement à l'ossature  
Joints transversaux protégés  
Mastic elastomère 1ère catégorie en périphérie du plafond  
La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41  
Le PV coupe feu devra être transmis au bureau de contrôle.  
Les exigences à respecter sont Lnat < 30dB(A) en pièces principales

##### COUPE FEU 1h (REI 60) :

Plafond de type 2BA13  
Ossature F530 (entraxe 50cm parallèle ou 50cm perpendiculaire)  
Parement composé de 2 plaques de type BA13 fixées perpendiculairement à l'ossature  
Joints transversaux protégés  
Mastic elastomère 1ère catégorie en périphérie du plafond  
La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41  
Le PV coupe feu devra être transmis au bureau de contrôle.

##### COUPE FEU 2h (REI 120) :

Plafond de type 2BA13 FEU  
Ossature F530 (entraxe 50cm parallèle ou 50cm perpendiculaire)  
Parement composé de 2 plaques de type BA13 FEU  
Joints transversaux protégés  
Mastic elastomère 1ère catégorie en périphérie du plafond  
La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et au procès verbal du fabricant  
Le PV coupe feu devra être transmis au bureau de contrôle.

#### 07.4.1.2.1 Plafond en plaques de plâtre sur ossature - coupe feu 1/2h (REI 30) façon de soffite

Mode de métré : m2

##### Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3  
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2

#### 07.4.1.2.2 Jouées en plaques de plâtre sur ossature - coupe feu 1/2h (REI 30) façon de soffite - H=30cm

Mode de métré : ml

##### Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3  
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2

#### 07.4.1.3 BANDEAUX

Réalisés en plaque de plâtre :

- Ossature métal
- Pour habillage de joues, retombées, arrêt de faux plafonds ...
- Pour caisson devant baies

Compris ossature bois ou métallique nécessaire, et toutes fixations, qui ne devront pas rester apparentes

#### 07.4.1.3.1 Jouée verticale en plaque de plâtre hydrofuge de 13mm sur ossature - hauteur visible de 0,10m à 0,30m

Mode de métré : ml

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / RDC / coursive extérieure  
LOGEMENTS COLLECTIFS / R+1 / coursive extérieure  
LOGEMENTS COLLECTIFS / R+2 / coursive extérieure

## **07.4.2 ISOLATION HORIZONTALE**

### **07.4.2.1 LAINES DE ROCHE EN ROULEAU**

Fourniture et mise en oeuvre horizontalement, d'isolation en laine de roche, pour pose au-dessus des faux plafonds décrits ci-avant, comprenant :

- manutention , déroulage , coupe , ajustage et nettoyage.
- ossature afin de s'assurer que cet isolant ne repose en aucun sur les faux plafonds démontables - un espace de 10cm sera impérativement créé.

#### **07.4.2.1.1 Isolant laine minérale - 100mm d'épaisseur - R=2,50m<sup>2</sup>.°C/W**

Mode de métré : m<sup>2</sup>

Localisation

LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T3  
LOGEMENTS COLLECTIFS / Ensemble des 6 logements T2